

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le mardi 8 juin 2004 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.**

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Linda McGrail et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Montesano, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Serge Roy, ainsi que madame Micheline L. Morency, secrétaire-trésorière adjointe et Me Jacques Robichaud, greffier.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

**2004-06-148 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que modifié :

**Ajout de la résolution :** Renouvellement de la Convention collective – augmentation salariale pour l'année 2004.

ADOPTÉE

**2004-06-149 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 MAI 2004 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 31 MAI 2004**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance régulière du 11 mai 2004 et de la séance spéciale du 31 mai 2004, tel que présenté.

ADOPTÉE

**2004-06-150 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE MAI 2004 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de mai 2004, au montant de **52,397.62 \$**.

ADOPTÉE

**2004-06-151 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2004 - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de mai 2004, au montant de **1,301,745.70 \$**.

ADOPTÉE

**2004-06-152**    **RÈGLEMENT NO 245-41 – CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Le greffier dépose le certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement no 245-41.

**2004-06-153**    **RÈGLEMENT NO 245-41 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245, AUX FINS DE CHANGER CERTAINES NORMES DANS LA ZONE H01-129 » - RETRAIT**

Considérant que le 11 mai 2004, le Conseil a adopté le règlement no 245-41, intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage no 245, aux fins de changer certaines normes dans la zone H01-129 »;

Considérant qu'un registre préparé aux fins de l'enregistrement des personnes habiles à voter du secteur concerné a été tenu à l'hôtel de ville, le 20 mai 2004;

Considérant que le nombre de demandes requis pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire sur ce règlement était de 21 et que le nombre de personnes qui se sont enregistrées pour demander la tenue de ce scrutin est de 43;

Considérant qu'en conséquence, le Conseil doit fixer la date du scrutin référendaire, à moins qu'il ne retire le règlement, le tout suivant les articles 553 et suivants de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2.);

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu que le Règlement no 245-41 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage 245, aux fins de changer certaines normes dans la zone H01-129 » soit retiré.

ADOPTÉE

**2004-06-154**    **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 245-43 – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NO 2004-05-123**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu que l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement no 245-43 soit tenue le 13 juillet 2004, à 19h00, au Carrefour Notre-Dame. La résolution no 2004-05-123 est modifiée en conséquence.

ADOPTÉE

**2004-06-155**    **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES D'ALARME ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 406**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement sur les systèmes d'alarme et remplaçant le règlement no 406 (RMH-110). De plus, il demande la dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-156**    **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES VENTES DE GARAGE ET LES VENTES TEMPORAIRES ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 410**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement sur les ventes de garage et les ventes temporaires et remplaçant le règlement no 410 (RMH-299). De plus, il demande dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-157**    **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 407**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement relatif au stationnement et remplaçant le règlement no 407 (RMH-330). De plus, il demande dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-158**    **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 411**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement relatif à la circulation et remplaçant le règlement no 411 (RMH-399). De plus, il demande dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-159**    **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 412**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement sur les nuisances et remplaçant le règlement no 412 (RMH-450). De plus, il demande dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-160 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NO 409**

Monsieur le conseiller, Serge Roy, donne avis de motion qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre et remplaçant le règlement no 409 (RMH-450). De plus, il demande dispense de lecture.

Une copie du projet de règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire lecture lors de son adoption.

**2004-06-161 RÈGLEMENT NO 416-1, « RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 416 » - ADOPTION**

Considérant qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné le 11 mai 2004 de la présentation d'un règlement abrogeant le règlement d'emprunt numéro 416;

Considérant que les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture, que le maire et le greffier expliquent l'objet du règlement et sa portée;

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu que le Règlement no 416-1 intitulé « Règlement abrogeant le règlement no 416, pourvoyant à des travaux de pavage et de réfection de certaines rues du secteur de la Pointe-du-Moulin et décrétant un emprunt de **822,000 \$** à cette fin », soit adopté.

ADOPTÉE

**2004-06-162 APPEL D'OFFRES GT2004-07, DÉNEIGEMENT ET ÉPANDAGE D'ABRASIFS – ADJUDICATION**

Considérant que la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes le 11 mai 2004;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du certificat d'ouverture des soumissions;

Considérant la recommandation du directeur de la Gestion du territoire;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu que le contrat pour le déneigement et l'épandage d'abrasifs soit accordé à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, au coût de **204,160 \$** plus taxes, pour la saison 2004-2005, suivant les documents d'appel d'offres et la soumission du 11 mai 2004. Le contrat est à prix forfaitaire, d'une durée de 3 ans, renouvelable.

ADOPTÉE

**2004-06-163 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2004-07, LOT : 2 067 869 (28, RUE AUGUSTE-BROSSOIT)**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2004-07;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2004-07, concernant l'immeuble situé au 28, rue Auguste-Brossoit (lot : 2 067 869), à l'effet de régulariser le garage attaché existant avec une marge latérale de 0,43 mètre au lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

**2004-06-164 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2004-08, LOT : 2 067 482 (1908, BOULEVARD PERROT)**

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure numéro 2004-08;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme l'informant que la dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2004-08, concernant l'immeuble situé au 1908, boulevard Perrot (lot : 2 067 482), à l'effet de régulariser la galerie arrière existante avec une marge arrière de 1,59 mètre au lieu des 2 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

**2004-06-165 ENGAGEMENT DE PERSONNEL – BIBLIOTHÈQUE MARIE-UGUAY**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Serge Roy et d'engager madame **Dorothy Slykhuis**, à titre d'employée permanente à temps partiel, au poste de préposée à la bibliothèque, à compter du 28 mai 2004; le tout selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

**2004-06-166**    **ENGAGEMENT – RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE POUR LE CAMP DE JOUR**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Serge Roy et d'engager madame **Mélanie Lalonde**, à titre d'employée temporaire, au poste de responsable du service de garde pour le camp de jour La Samare, à compter du 28 juin au 6 août inclusivement; le tout selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

**2004-06-167**    **CONTRAT – ENSEIGNES DE PARC**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Serge Roy et résolu d'octroyer le contrat de confection et d'installation d'enseignes de parc à Alain Demers (Lettrage Alain Demers), plus bas soumissionnaire, au coût de **3,140 \$** plus taxes; le tout puisé à même le fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE

**2004-06-168**    **EMBAUCHE DE PERSONNEL TEMPORAIRE – REMPLACEMENT DES VACANCES ESTIVALES**

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu d'engager madame **Sylvie Richard**, à titre d'employée temporaire sur appel, au poste de secrétaire, à compter du 9 juin 2004, selon les conditions prévues à la convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

**2004-06-169**    **POLITIQUE CONCERNANT LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE**

Considérant l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2004 des dispositions de la *Loi sur les normes du travail* relatives au harcèlement psychologique;

Considérant que la Municipalité reconnaît l'importance d'offrir un milieu de travail sain, exempt de harcèlement, respectant la dignité et l'intégrité des personnes à son emploi;

Considérant que la Municipalité souhaite adopter une politique concernant le harcèlement psychologique;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu que le Conseil adopte la « Politique concernant le harcèlement psychologique en milieu de travail de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot ».

ADOPTÉE

**2004-06-170 SUBVENTION DU MTQ – TRAVAUX DE PAVAGE**

Il est proposé par la conseillère, Linda McGrail, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu d'accepter une subvention de 70,000 \$ provenant du ministère des Transports et servant pour des travaux de pavage. Ce montant est réparti sur trois années financières à compter de 2004-2005-2006.

ADOPTÉE

**2004-06-171 CPTAQ – LOT 2 068 069 (BOUL. ST-JOSEPH) DEMANDE D'AUTORISATION POUR LE LOTISSEMENT, L'ALIÉNATION ET L'UTILISATION À DES FINS AUTRES QUE L'AGRICULTURE – RECOMMANDATION DE REFUS**

Considérant que madame Dale Crosbie présente une demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation, le lotissement et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot numéro 2 068 069 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil;

Considérant que la construction d'une habitation aura pour effet de réduire la superficie de la zone agricole désignée;

Considérant que la demande porte sur une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture et qu'il existe des espaces appropriés disponibles ailleurs dans la Municipalité et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande, soit aux endroits suivants : secteur de l'école La Samare et du Carrefour Notre-Dame, secteur du projet Millénum et secteur de la promenade St-Louis;

Il est proposé par le conseiller, Serge Roy, appuyé par la conseillère, Linda McGrail et résolu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de refuser la demande d'autorisation présentée par madame Dale Crosbie, pour le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture du lot portant le numéro 2 068 069 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil.

ADOPTÉE

**2004-06-172 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE – AUGMENTATION SALARIALE POUR L'ANNÉE 2004**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par le conseiller, Jacques Montesano et résolu que dans le cadre du renouvellement de la convention collective 2004-2007 à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3530 (FTQ) et sous réserve de l'approbation du texte final, que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot accepte de verser immédiatement l'augmentation salariale de 3 % pour l'année 2004, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

ADOPTÉE

**DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES**

- Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire.
- Dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement no 421.

**À 20H50, DÉPART DE MONSIEUR LE CONSEILLER, DANIEL LAUZON.**

**2004-06-173 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller, Jacques Montesano, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu de lever la séance à 21h59.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Micheline L. Morency  
Secrétaire-trésorière adjointe

\_\_\_\_\_  
Michel Tartre  
Maire

/vc

\*\*\*\*\*

